
Atelier de réflexion

sur la fiscalité minière et pétrolière de la République du Sénégal

du 24 au 26 juin 2024, à Dakar

Alors que les deux tiers des pays africains peuvent être considérés comme riches en ressources naturelles, la taxation du secteur extractif représente un défi pour les pays concernés, qui ont de surcroît besoin de ressources pour financer leur développement. Or les États ne parviennent pas toujours à fiscaliser suffisamment ces ressources. La question du juste partage de la rente minière et pétrolière ressurgit alors régulièrement, notamment lorsque les cours des matières premières sont en hausse. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet d'Expertise France « Appui à la gouvernance du secteur des industries extractives au Sénégal et en République du Congo » afin de renforcer les capacités des pays bénéficiaires dans l'analyse des chaînes de valeur et des enjeux de la fiscalité du secteur.

La République du Sénégal est un pays dont l'activité minière et pétrolière se développe. Selon l'ITIE, en 2022, le secteur extractif représente 4,5% du PIB sénégalais et 32,2% des exportations. Il produit principalement de l'or (15 tonnes) mais plusieurs gisements pétroliers et gaziers devraient bientôt être exploités (Sangomar, Grand Tortue Ahmeyim). Le secteur extractif a apporté 260 milliards de FCFA de recettes à l'État (6,9% des recettes budgétaires). La question de la politique fiscale et du partage de la rente minière et pétrolière est donc un sujet d'actualité dans le pays.

Afin de pouvoir échanger sur le sujet, les membres du Comité National de l'ITIE Sénégal sont conviés à un atelier de réflexion qui aura lieu du 24 au 26 juin 2024 en présentiel à Dakar. L'atelier sera animé par deux experts : Yannick Bouterige (assistant de recherche, Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International) et Bertrand Laporte (maître de conférences, Université Clermont Auvergne, Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International).

Programme prévisionnel de l'atelier de réflexion

Lundi 24 juin 2024 matin (9h30-12h) :

INTRODUCTION AU SECTEUR EXTRACTIF

- Le secteur extractif sénégalais : données clés.
- Les enjeux du secteur extractif :
 - ❖ La malédiction des ressources naturelles.
 - ❖ Les spécificités du secteur extractif.
 - ❖ Le cycle de vie d'un projet extractif.
- La notion de rente économique :
 - ❖ La définition de la rente dans la théorie économique.
 - ❖ Le calcul de la rente en pratique.

- Les grands modèles de contrats extractifs :
 - ❖ Le contrat de concession.
 - ❖ Le contrat de partage de production (CPP).
 - ❖ Le contrat de services.

Lundi 24 juin 2024 après-midi (14h-17h) :

LA FISCALITÉ DU SECTEUR EXTRACTIF

- Les prélèvements des systèmes fiscaux extractifs et leurs effets économiques et fiscaux :
 - ❖ Les impôts sur la production (redevances, droits de douane...).
 - ❖ Les impôts sur les revenus (IS, IRCM...).
- Le partage de la rente extractive :
 - ❖ Le taux effectif moyen d'imposition (TEMI) et son interprétation.
 - ❖ L'importance de la modélisation financière.
- Les principes d'un système fiscal « efficace » et « équitable » :
 - ❖ La transparence.
 - ❖ La simplicité.
 - ❖ La neutralité.
 - ❖ La progressivité.
 - ❖ La stabilité.
- La clause de stabilité dans les contrats extractifs.
- L'optimisation fiscale agressive dans le secteur extractif :
 - ❖ Les contrats de couverture.
 - ❖ Les prix de transfert.
 - ❖ La sous-capitalisation.
 - ❖ Le principe de déconsolidation (ring-fencing).
- Le contenu local dans le secteur extractif.

Mardi 25 juin 2024 matin (9h30-12h) et après-midi (14h-17h) :

COMPRENDRE ET MODÉLISER LE PARTAGE DE LA RENTE MINIÈRE

Exemple de la convention minière de Sabodala 2015.

- Le calcul de la rente minière :
 - ❖ Les flux nets de trésorerie.
 - ❖ La valeur actuelle nette (VAN).
 - ❖ Le taux de rendement interne (TRI) avant impôts.
- La modélisation des différents impôts, droits et taxes :
 - ❖ Les impôts sur la production.
 - ❖ Les impôts sur les revenus.
- Le partage de la rente minière :
 - ❖ Le taux effectif moyen d'imposition (TEMI).
 - ❖ Le taux de rendement interne (TRI) après impôts.
- Synthèse, questions et discussion.

Mercredi 26 juin 2024 matin (9h30-12h) et après-midi (14h-16h30) :

COMPRENDRE ET MODÉLISER LE PARTAGE DE LA RENTE PÉTROLIÈRE

Exemple de la convention pétrolière de Sangomar 2004.

- Le calcul de la rente pétrolière :
 - ❖ Les flux nets de trésorerie.
 - ❖ La valeur actuelle nette (VAN).
 - ❖ Le taux de rendement interne (TRI) avant impôts.

- La modélisation des différents impôts, droits et taxes :
 - ❖ Les impôts sur la production.
 - ❖ Les impôts sur les revenus.
- Le partage de production :
 - ❖ Le recouvrement des coûts pétroliers (cost oil).
 - ❖ La limite des coûts recouvrables (cost stop).
 - ❖ Le partage du profit pétrolier (profit oil).
- Le partage de la rente pétrolière :
 - ❖ Le taux effectif moyen d'imposition (TEMI).
 - ❖ Le taux de rendement interne (TRI) après impôts.
- Synthèse, questions et discussion.